

Un public venu en nombre

L'antenne de Bouaye du Coceta (Collectif des citoyens exposés au trafic aérien) a organisé une réunion publique vendredi soir. Le public était nombreux comme lors de la dernière réunion du collectif. Blandine Forget, présidente du collectif local a rappelé l'ensemble des éléments du dossier aéroportuaire.

La CNDP (Commission nationale du débat public) a été saisie par la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) : à défaut de débat public, une concertation préalable sera organisée et plusieurs garants seront nommés. Les résultats sont attendus pour le mois de juin.

Les différentes possibilités



L'antenne de Bouaye du Coceta a organisé une réunion publique.

de réaménagements des pistes ont été évoquées ainsi que les conséquences que celles-ci pourraient avoir sur les riverains de ces pistes : « *Le Coceta estime que les*

différentes propositions éventuelles ne sont pas satisfaisantes, il faut absolument reprendre un projet de transfert » a rappelé Madame Forget.

Le plan de gêne sonore refusé

Refusé par les différentes communes concernées par le plan de gêne sonore, celui-ci devrait renaître sous une autre version. « *L'avis des communes n'étant que consultatif, le préfet peut passer outre* » a rappelé Jacques Garreau, le maire de Bouaye, présent à la réunion. « *Notre conseil a refusé à l'unanimité ce premier plan qui ne prend pas assez en considération*

les nuisances. »

La fréquentation de l'aéroport de Nantes Atlantique est en constante progression depuis plusieurs années. Passant de 4 150 000 passagers en 2014 à 6 200 000 passagers en 2018 soit une hausse de près de 50 % en 4 années.

Éric Actaki, Aignanais, membre du Coceta qui suit de près le dossier, a rappelé

qu'en plus des différentes pistes envisagées, d'autres aménagements sont examinés (aérogares, parkings) : « *Les 9 millions de passagers pourraient être atteints en 2023 avec dès 2019, 20 nouvelles destinations. Qui pense aux nuisances sonores et différentes pollutions subies par les riverains ?* »